

La désolation est très grande. Les habitants errent à l'aventure sur cette masse de terre mouvante, longue de deux kilomètres, large de huit cents mètres et formant près de trente-huit millions de mètres cubes.

Petites Nouvelles

Les « Amis de Verlaine » se sont réunis dimanche, comme chaque année, sur sa tombe au cimetière des Batignolles, pour y déposer des fleurs. Plusieurs discours ont été prononcés. L'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour l'inauguration de son monument, qui aura décidément lieu cette année, a-t-on affirmé.

M. Arsène Vermeillon, majoral du Félibrige, est mort à Vieilles (Cantal). Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Les grandes Compagnies minières de Westphalie se préparent à la grève générale en faisant venir un grand nombre d'ouvriers de la Prusse orientale. Un vif mécontentement règne à ce sujet parmi les mineurs.

La police italienne aurait arrêté deux restaurateurs de Livourne, accusés d'être les complices de l'assassinat du roi Humbert par Bresci, en 1900.

La police de Paris a arrêté un dangereux apache, Jean-Jacques Liabouf, qui, à coups de tranchet, a blessé plusieurs agents, l'un d'eux vient de mourir des suites de ses blessures.

A Mende, plusieurs cas de méningite se sont déclarés au 142^e régiment d'infanterie.

CHRONIQUE LOCALE

Circulaires !

Il est écrit que M. l'Evêque Laurans passera son temps à adresser des circulaires à ses subordonnés.

C'est une façon à lui de rappeler aux prêtres et aux populations qu'il existe un évêque à Cahors.

Circulaire pour demander des gros sous, circulaire contre l'école laïque, circulaire contre les livres scolaires, circulaire contre la dévotion des biens.

Celle-ci est la dernière : elle date de dimanche. Elle n'est pas plus aimable que les précédentes.

Dans cette circulaire, il n'est question que de châtiement, des peines éternelles contre les particuliers qui oseront se rendre acquéreurs des biens soi-disant de l'Eglise.

Nous ne croyons pas que les menaces de M. l'Evêque fassent peur aux heureux qui ont assez d'argent pour devenir propriétaires d'un bel immeuble ou d'un terrain de rapport ayant appartenu à l'Eglise et nous sommes même certains que ces heureux, une fois l'acquisition faite et payée, ne feront pas cadeau des anciens biens culturels à M. l'Evêque de Cahors.

Il s'agit d'excommunier ? soit ! mais d'abord ils jouiront en paix de leur nouvelle propriété, car, si bien tard, ils veulent se mettre en règle avec le bon dieu de l'évêque, ils savent, pour cela faire, que le truc est tout simple. Ils donneront à l'Eglise quelques écus, voire quelques jaunets et l'évêque bon enfant dira : « A tout péché miséricorde » et il donnera alors l'absolution.

Cela se passa ainsi pour les acquéreurs des biens nationaux !

Il en sera de même, pour les acquéreurs de biens culturels ; tout en gardant ces biens, ils deviendront demain les meilleurs amis des soi-disant spoliés.

Mais tout cela ne fait pas l'affaire de l'évêque de Cahors qui prévoit bien

ce qui arrivera ; il aimerait tout autant, mieux surtout, mettre la peur au ventre des fidèles de façon que ceux-ci faisant œuvre pie achètent mais rendent ensuite.

Hélas ! Ce n'est pas probable ! Et voilà encore une circulaire qui sera sans effet !

LOUIS BONNET.

La question de l'eau

De la Dépêche :

On a versé passablement d'encre sur l'étiologie possible de la fièvre typhoïde qui a sévi au 7^e d'infanterie à Cahors et simultanément dans plusieurs autres garnisons.

Parmi les sommités médicales consultées, la majorité, sauf une — et encore celle-là n'a-t-elle pas osé émettre nettement un avis — s'est refusée à attribuer pour cause à l'épidémie l'usage de l'eau de boisson.

Nous n'avions guère besoin de ces doctes affirmations pour être tous convaincus, à Cahors, de la parfaite innocuité de l'onde qui s'échappe, si pure et si abondante, de notre Divona.

Mais voici que l'Académie de médecine, donnant le compte rendu de sa toute récente séance du 4 janvier, fait entendre, par une de ses voix les plus compétentes et les plus autorisées, les affirmations qu'on va lire :

« L'interprétation des observations recueillies dans les milieux militaires m'a suggéré il y a plus de vingt-cinq ans, la pensée que le moteur pathogène de la fièvre typhoïde sans contagion d'origine, dont l'existence est indéniable, était un hôte à peu près normal de nos cavités ; qu'il vivait en saprophyte sous un déguisement qui le rend peu accessible à l'analyse jusqu'à ce que les milieux intérieurs fussent brusquement et suffisamment modifiés par l'action de causes secondes, pour l'investir de sa forme et de ses attributs biologiques au complet. »

« Le microbe d'Eberth vit en nous comme celui de Koch, c'est entendu ; mais il faut que le public sache qu'on ne prend pas nécessairement la fièvre typhoïde parce qu'on en porte le germe en soi. La graine typhique sommeille en nous, inerte et désarmée. Pour naître à l'activité pathogène, il lui faut la sollicitation de conditions préparantes qui se résument dans cette importante lignée de causes secondes, dont l'incomparable puissance a été si lumineusement mise en évidence depuis soixante ans par les médecins de notre armée. Tels sont, notamment, le méphitisme des habitations et du sol ; les vices du régime, toutes les vicissitudes individuelles et collectives qui dépriment l'organisme, et à leur tête le surmenage sous toutes ses formes, dont la puissante typhogène se manifeste avec une saisissante évidence dans les milieux militaires. »

Et quel est l'homme qui tient ce langage clair et assuré, fruit de sa propre expérience, à laquelle s'ajoute depuis soixante années celle de tous les médecins militaires ?

C'est M. Kelsch, inspecteur général de l'armée.

Les détracteurs de la fontaine des Chartreux peuvent se gargariser avec ça. — L. C.

Planters de Tabac

L'assemblée générale du Syndicat des planteurs de tabac de Cahors a eu lieu dimanche 9 janvier, à 2 heures de l'après-midi.

Le but de la réunion était le renouvellement de la commission et l'organisation du Congrès National des planteurs, qui doit avoir lieu cette année à Cahors.

Ont été élus membres de la Commission pour 1910. MM. :

Cossé, secrétaire du syndicat. Cassan, trésorier du syndicat. Laucou, Jean, secrétaire adjoint à Labarre. Mispoulié, Jean, trésorier adjoint à Labarre.

Delpont, Louis, président de la Fédération Nationale. Ilbert, Louis, secrétaire général de la Fédération Nationale.

Arnaudet, conseiller municipal à Lacapelle. Blanc, conseiller municipal, à Bégous. Berbier, Jacques, à Cahors.

Besse, Jean, à Larozière. Larroque, Paulin, à Labarre. Miquel, Joseph, à Cabessut. Sastrès, Jules, conseiller municipal, à St-Henri.

Tulet, Eugène, à St-Georges. Ilbert, Eugène, à Cahors.

Délégués à la Fédération :

MM. Delpont, Ilbert Louis, Cossé, Cassan, Miquel, Berbier, Tulet, Ilbert Eugène, Blanc et Arnaudet.

L'assemblée a ensuite fixé la date du Congrès National aux 25 et 26 février 1910.

Le Congrès sera clôturé par un grand banquet qui aura lieu le 27 février.

Bureau de bienfaisance

Nous sommes heureux d'annoncer que M. le Directeur de la Compagnie d'Orléans vient de faire verser dans la caisse de Bureau de bienfaisance de Cahors, une somme de 250 francs.

Officier ministériel

Par décret, M. Lestrade est nommé huissier à Souillac, en remplacement de M. Vitrac, démissionnaire en sa faveur.

APRÈS L'EXECUTION D'HEBRARD

L'autopsie

On sait qu'après l'exécution d'Hébrard, à Montauban, le corps du supplicié n'ayant pas été réclamé par la famille, MM. les docteurs Tourneux et Soulié, professeurs à la Faculté de médecine de Toulouse, furent autorisés à pratiquer l'autopsie du cadavre, qui eut lieu à Montauban.

Mais ces messieurs ont emporté à Toulouse la tête, le poulmon, le cœur et différents autres organes d'Hébrard, en vue de constatations scientifiques et d'études médico-physiologiques auxquelles ils doivent se livrer. Ils se sont refusés à répondre à toutes les questions qu'on leur a posées à ce sujet, se retranchant derrière le secret professionnel ; mais on sait, cependant, que les principaux organes du supplicié paraissent sains. Ni le cœur, ni le cerveau, dont le poids et l'aspect ont paru normaux, ne présentaient de lésions appréciables à l'œil. Cependant un examen attentif approfondi est indispensable pour se prononcer avec certitude.

On a aussi remarqué que le sang avait très peu afflué au dehors après la décollation. Le visage ne reflétait aucun indice révélateur d'une dernière souffrance. Les yeux étaient clos, les traits reposés, la bouche calme, ce qui démontre évidemment que le couperet s'est abattu sur le condamné au moment où celui-ci se trouvait dans une sorte d'état comateux et d'anesthésie complète.

En ce moment la tête d'Hébrard se trouve dans un bassin de verre, rempli de formol, au laboratoire de la Faculté de Toulouse, tout près du crâne de Simorre, récemment exécuté à Albi.

Les Conseils de révision pour la classe 1909

Les opérations des conseils de révision pour les conscrits de la classe

1909, commenceront le jeudi 17 février et prendront fin le vendredi 3 juin, pour permettre l'examen des jeunes gens résidant dans un département autre que celui de leur domicile. Les préfets sont autorisés à tenir quatre jours avant l'ouverture de la session, des séances réservées à ces conscrits, qui devront, au préalable, avoir reçu l'autorisation du préfet du département dans lequel ils seront inscrits.

En outre, pendant les dix jours suivant la clôture des séances dans les cantons, le Conseil de révision se réunira au chef-lieu, pour examiner les jeunes gens ayant obtenu un sursis sur toutes les réclamations. La séance de clôture se tiendra le 13 juin.

Depuis la mise en vigueur de la loi du 21 mars 1905 l'autorité militaire se plaint de l'envoi dans les régiments d'hommes incapables de supporter les fatigues du métier militaire, qu'il faut présenter par la suite aux commissions de réforme. Cet état de choses est non seulement préjudiciable aux intérêts du Trésor, mais aussi dangereux pour l'état sanitaire général de l'armée, car il introduit dans les régiments des sujets douteux, qui peuvent être cause de la contamination de leurs camarades.

En conséquence, les préfets vont être invités à veiller à ce que les conseils de révision s'abstiennent de déclarer propres au service armée ou auxiliaire tout conscrit d'une constitution générale douteuse ; car, si nous nous en rapportons aux statistiques publiées, le nombre des réformés s'élève par la suite par an à 22,000 pour les réformés n° 1 et n° 2, et à 7,000 pour les réformés temporaires.

Le ministre de la guerre, ému du nombre croissant des conscrits s'abstenant de comparaître devant le conseil de révision, avait décidé l'année dernière d'appeler sous les drapeaux tous les conscrits de cette catégorie dès le 1^{er} octobre. Cette mesure continuera désormais à être appliquée. Il est possible qu'elle soit complétée par une décision prescrivant l'incorporation de tous les bons absents, ainsi que des omis dans les garnisons réputées mauvaises, c'est-à-dire les plus éloignées du domicile des conscrits.

En ce qui concerne les omis, le ministre de la guerre a décidé de leur imposer, suivant un arrêté du Conseil d'Etat, les obligations militaires qu'ils auraient eu à accomplir s'ils avaient été inscrits en temps utile.

Tribunal Correctionnel

Audience du 10 janvier 1910

VAGABOND

Buche Jean, né à Tulle, âgé de 47 ans, est poursuivi pour vagabondage et mendicité : 4 jours de prison.

FRAUDE ALIMENTAIRE

Angéline Pertuzat épouse Fargues, 46 ans, ménagère à Saint-Martin de Versa a mis en vente sur le marché des œufs corrompus.

Le jugement a été renvoyé à huitaine.

COUPS ET BLESSURES

Soullignac Rosalie, née Bousquet, 44 ans, ménagère à Albas a frappé sa voisine, la veuve Cavalé, avec laquelle elle ne vit pas en bons termes. 25 francs d'amende avec sursis.

CHASSEURS SANS PERMIS

4 chasseurs sans permis sont condamnés à 25 francs d'amende.

DETOURNEMENT DE TITRES

A la dernière audience correctionnelle, fut plaidée l'affaire intentée par la famille Labelle contre Maria Tournié, qui était inculpée d'avoir soustrait

des titres et des objets divers de la succession de M. Labelle dont elle était la servante, à Prayssac.

Le tribunal rend son jugement : il condamne Maria Tournié à 3 mois de prison et sa parente, Mlle Objenick, qui était poursuivie pour complicité, à 15 jours de prison.

Toutes deux bénéficient de la loi de sursis.

CONTREBANDE D'ALLUMETTES

A la requête des contributions indirectes, le sieur Paul Victor mineur à Luzech, est condamné à 300 d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

CONTREBANDE DE TABAC

Le tribunal relaxe les nommés Garcia et Albagnac qui avaient fait opposition à un jugement les condamnant pour contrebande de tabac.

Accidents du travail

L'Officiel publie la statistique des accidents du travail d'après les ordonnances et les jugements rendus dans la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1909, en vertu de l'article 16 de la loi du 9 avril 1898 :

Voici pour le Lot les résultats de cette statistique :

Nombre de personnes tuées ou blessées : 7.

Cas de mort : 2.

Cas d'incapacité totale de travail : 1.

Cas d'incapacité partielle de travail : 4.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est **Mardi 11 Janvier** que nous aurons le plaisir d'entendre

MIREILLE

du grand poète MISTRAL

interprété par notre vaillante troupe d'Opéra-Comique : Mlle Wasillief sera une idéale Mireille ; MM. Lucazeau, Bertram et Rooze, remarquables.

Les Chœurs et l'Orchestre bien stylés. Tout fait prévoir une salle archicomble.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 10 janvier, 1 h. 44 s.

Chez M. Briand

MM. Briand et Barthou ont conféré ce matin.

Le rendement des impôts

Le rendement des impôts en décembre accuse sur les prévisions budgétaires une augmentation de recettes de 9.962.366 francs et une augmentation de recettes pour l'année 1909 de 111.714.966 francs.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 11 janvier, 1 h. 27 s.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin.

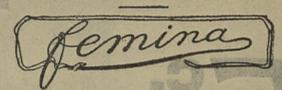
M. Barthou a fait signer le projet de loi modifiant la procédure devant la cour d'assises : ce projet de loi supprime l'interrogatoire du Président et la lecture de l'acte d'accusation.

L'interrogatoire et l'acte d'accusation seront remplacés par l'exposé de l'accusation qui sera fait par le Procureur Général.

Ce projet de loi sera soumis prochainement à l'examen des Chambres.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^{ie}



Sommaire du n° du 15 janvier 1910

La princesse de Hohenlohe chasse l'Hippopotame, par H. A.

Bibliothèque des Jeunes filles, par Marcel Prévost.

Villégiatures hivernales, par Puzzles.

La Force et l'Amour, par Jane Catulle Mendès.

Les Livres de la Quinzaine, par Henri Duvernois.

L'École Dentellière de Burano, par Lucie Félix Faure-Goyau.

Le Shopping de Shoppinette, par Shoppinette.

A Monte-Carlo (dessin inédit), de Sem.

Les interprètes de la Revue de Noël au Théâtre « Femina » (dessins), XXX.

M. et M^{me} Edmond Rostand (portraits), par Photo d'Art « Femina ».

Coiffures de Théâtre, par Marie-Anne l'Heureux.

Réception de M^{me} Daniel Lesueur, par Fernand Vandérem.

L'Entrée de la Grande actrice, par Fernand Duvernois.

Les Conférences de Marcel Prévost, par Hélène Avryl.

Mélez-vous de vos affaires (inédit), par François de Nion.

Les Bavardeuses de Françoise, par Françoise.

Le départ du Rendez-vous (gravure), XXX.

Le Bloc Notes de « Femina » (gravure), par B. rger, Photo d'Art.

Gilles le Ménétrier (roman inédit), par Jean Bertheroy.

Petit dictionnaire « Femina », par H. A.

Choses de Bourse, par O. de P.

Promenade d'une Parisienne, par Parisienne de « Femina ».

Echos de « Femina », par Chrysanthème.

Arrondissement de Cahors

Frayssinet-le-Gélat

Foire. — La foire du 4 janvier a été très importante. Le foirail était garni de bœufs, vaches et veaux. Il s'est vendu beaucoup de bœufs d'attelage, de 700 à 800 fr. ; il s'est vendu également beaucoup de brebis. Le marché à la volaille, œufs, gibier, etc., était très bien approvisionné, le tout a été vendu à un prix élevé.

Luzech

Fête musicale. — Nous rappelons que notre excellente société musicale les Enfants de Luzech, prépare à grands frais, et avec beaucoup d'entrain, une grande soirée pour dimanche prochain 16 courant. Cette soirée, offerte aux membres honoraires de la société, aura lieu dans la grande salle de l'hôtel de la Boule-d'Or. Le programme est des mieux composés. Il comporte, en outre d'une comédie désopilante et les intermèdes nombreux remplis par des amateurs de talent, le concours d'un premier prix du Conservatoire.

Puy-l'Evêque

Football. — Plusieurs personnes dévouées ont pris l'initiative de former à Puy-l'Evêque une société de football. Un comité vient d'être formé à l'effet d'élaborer les statuts et de mettre à l'étude les moyens les plus pratiques pour arriver à la réussite de ce projet.

Nous félicitons les organisateurs et leur souhaitons bonne chance, en attendant la première séance de notre jeune stade puy-l'évéquois.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Changement de domicile. — Le dépôt à Figeac du Journal du Lot, est transféré rue Gambetta, maison Lagarde, à côté de la boucherie Rémès.

Eclairage électrique. — On sait que

FEUILLETON DU Journal du Lot 69

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DÉROSE

XXV

Le dé est jeté !

Pendant ces quelques minutes les deux fiancés furent l'objet de la curiosité générale. Le prince et la princesse de Galles traversant une ville de province n'auraient pas attiré l'attention plus que ne le firent Lord Haughton et sa future dans la grande rue de Shorncliffe.

De vigoureux fermiers saluèrent gauchement le jeune comte, des matrones aux joues rouges comme une pomme lui firent la révérence, et les spectateurs les plus jeunes se contentèrent d'ouvrir de grands yeux et de regarder, la bouche béante d'admiration. Mais le public ne savoura ce plaisir que quelques minutes.

Le véhicule du voiturier se mit en branle et la voie fut déblayée.

Philippe secoua les rênes sur le cou de son cheval et l'animal bondissait déjà lorsqu'une femme perça la foule qui obstruait la porte d'entrée d'une auberge,

se précipita au milieu de la route et saisit son cheval par la bride.

C'était une femme de mauvais mine, et dont les vêtements étaient si usés qu'ils ne valaient guère mieux que des haillons.

— Misérable ! cria-t-elle à Philippe, scélérat, faux et sans cœur, comment avez-vous osé abandonner votre...

Elle ne put en dire davantage, le cheval du comte se cabra et frappa l'air de ses épaules de devant.

La femme tomba sur le sol durci par la gelée.

Philippe serra fortement les rênes et fit reculer son cheval.

— Je ne crois pas que votre cheval l'ait touchée, milord, dit l'un des spectateurs, c'est la peur qui l'a fait tomber. Elle n'a pas eu d'autre mal et c'est de sa faute. Pourquoi courait-elle aussi au devant du cheval de Votre Seigneurie ? Elle doit être folle ou ivre, je pense.

— Oui, je crois que c'est cela, répondit le comte froidement. Veillez à ce que cette pauvre créature ne manque de rien, dit-il au maître de la petite auberge qui était debout sur le trottoir ; je paierai toutes les dépenses. Venez.

Les fiancés s'éloignèrent au trot, pendant qu'on emportait cette femme dans l'auberge.

XXVI

La malédiction de Jocelyn

Mlle Dunbar était très pâle et elle ne dit rien jusqu'à ce qu'elle eut quitté Shorncliffe avec le comte et que leurs montures eussent ralenti le pas après avoir dépassé le château.

— Oh ! Philippe, dit-elle enfin, comme j'ai eu peur quand cette femme vous a arrêté. Pourquoi vous a-t-elle arrêté ainsi ?

Lord Haughton répondit à cette question en riant.

— Ma chère Laura, dit-il, je pourrais vous faire exactement la même question. Cette femme est folle ou ivre, je suppose, ainsi que le disait tout à l'heure cet homme. Elle ne pouvait pas avoir d'autre raison pour agir comme elle l'a fait.

Lord Haughton devait dîner à Maudeley la veille de son mariage, mais après sa promenade avec Laura, il s'excusa en alléguant un violent mal de tête.

Il revint à Jocelyn's-Rock après avoir ramené Laura chez son père. Il revint lentement chez lui au crépuscule de cette froide journée de janvier en songeant à ce qu'il devait faire.

Il allait devenir le mari de Laura le lendemain à onze heures du matin, et la femme qui s'était jetée à la bride de son cheval dans la grande rue de Shorncliffe était sa femme.

Tel était le problème que Philippe

avait à résoudre et qui ne lui paraissait pas facile. Il était même d'autant moins facile qu'il n'avait devant lui que dix-huit heures pour trouver une solution.

— Elle ne déjouera pas mes projets, se dit-il en lui-même ; quoi qu'il arrive, je m'agenouillerai demain au pied de l'autel avec Laura.

Philippe réfléchit à ce fatal mariage de l'église dans la Cité.

Quelle preuve existait-il de cette union ? Le témoignage du ministre qui avait officié, celui de deux témoins présents à la cérémonie, l'inscription sur le registre de la paroisse et l'extrait qui en avait été délivré.

Lord Haughton savait que sa femme possédait un extrait qu'elle s'était fait délivrer peu de temps après le mariage. Le père d'Agathe, l'un des témoins, était mort. Mais il restait d'autres témoins : le commis et le greffier. Et ce qui était plus important encore, c'était cette inscription indestructible sur le registre de la paroisse.

Comment étouffer alors cet odieux secret ? Il n'y avait qu'un moyen, c'était d'obtenir le consentement d'Agathe elle-même.

Il n'y avait pas d'autre parti à prendre.

— Elle s'en ira en Amérique, se dit Philippe, je la comblerai de bienfaits si elle veut s'en aller et rompre le lien du passé.

Lord Haughton dina seul dans le salon qui dominait la cascade. Après dîner il envoya chercher Humphrey.

Catherine et son fils avaient été fort bien traités par le nouveau maître de Jocelyn's-Rock. Ils vivaient maintenant dans la loge principale et Humphrey avait beaucoup d'argent avec la permission de flâner ou de travailler suivant son caprice. Il était très souvent avec son frère de lait ; il chassait avec lui et l'accablait chaque fois que le comte le voulait bien.

Humphrey entra au bout d'un instant dans la jolie chambre éclairée où Philippe finissait de dîner.

— Entrez, Humphrey, et fermez la porte derrière vous, dit le comte en relevant la tête. Vous feriez même bien de vous assoir et de prendre un verre de Bourgogne, car j'ai à causer longtemps avec vous. Vous m'avez souvent dit que vous ne demandiez pas mieux que de me servir, Humphrey, et je sais que vous étiez sincère en parlant ainsi. Je crois que le moment est venu d'utiliser vos services. Oui, j'ai besoin de vous aujourd'hui, j'ai besoin que vous m'aidez autant qu'un ami fidèle peut aider quelqu'un dans un triste embarras.

— Alors, je suis prêt maître, je suis prêt, mil

la question d'éclairage de la ville de Pigeac par l'électricité, a été définitivement résolue par le Conseil municipal, et un traité est intervenu entre notre ville et Mme veuve Grange et la Société de la Vieille-Montagne. La commission de l'éclairage doit se rendre incessamment à l'usine du port de Capdenac, où les expériences seront faites dans le but de choisir un système de lampe ayant un pouvoir éclairant des plus puissants. Après cette opération, les travaux d'installation ne tarderont pas à être exécutés.

Il est probable que l'inauguration de ce nouvel éclairage pourra avoir lieu le jour de la Fête nationale.

La question du téléphone est aussi activement poursuivie par l'administration municipale, et, très prochainement, notre ville sera dotée d'un réseau téléphonique se reliant à Cahors.

Postes et télégraphes. — On nous annonce que l'administration des postes et télégraphes a, sur avis favorable du Conseil municipal, pris en considération une pétition des négociants, industriels et hôteliers du quartier du Pont-du-Pin, de Roussille et de Lavayssière, demandant l'installation d'une boîte à lettres à l'extrémité de l'allée de Victor-Hugo. Cette mesure a donné satisfaction aux vœux souvent exprimés par les intéressés.

Probité. — M. Granier, concierge du palais de justice, a trouvé, samedi, jour de marché-foire, une boucle d'oreille avec rubis de grande valeur, appartenant à une dame de la ville. Il s'est empressé de rechercher la propriétaire de sa trouvaille et de la lui remettre. Félicitations.

Tribunal correctionnel. — Audience du samedi 8 janvier. — A la requête de l'administration des contributions indirectes, Jean-Pierre Lafayette, âgé de 68 ans, sabotier à Saint-Hilaire-Bessou, est condamné à 500 francs d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

Le tribunal prononce en outre la confiscation de la marchandise saisie.

Pour la même contravention, Antoinette Parrou, âgée de 53 ans, ménagère à Cahors, est condamnée à 10 francs d'amende.

Le tribunal prononce en outre plusieurs condamnations à 16 francs d'amende pour délits de chasse sans permis et une autre à 16 francs d'amende pour contrevention à la loi sur les boissons.

M. Simon, cure à Sennillac, canton de Latronquière, est poursuivi pour ouverture d'une école sans autorisation. Le prononcé du jugement est renvoyé à une audience ultérieure.

Lacapelle-Marival

Accident de bicyclette. — Vendredi matin, le facteur Delbos, de Lacapelle-Marival, qui dessert la commune de Saint-Bressou, partait à bicyclette, lorsque, arrivé devant le café Cazard, un chien se plaça devant les roues de la bicyclette ; Delbos ne put l'éviter, et il fit une chute et se blessa assez grièvement au-dessus de l'œil gauche.

Après un pansement sommaire à la pharmacie Blanié, il voulut continuer sa tournée. Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses, et souhaitons un prompt rétablissement à M. Delbos.

Saint-Céré

Tentative de déraillement. — Ces jours derniers, au train numéro 9, vers 4 h. 8 du soir, le mécanicien du tramway remarqua sur le rail droit de la ligne (côté Bretenoux), près du point kilométrique 52.320, un obstacle de petite dimension. Il s'empressa d'arrêter le convoi.

Descendu immédiatement de la machine il constata, en présence du personnel et des voyageurs, qu'il s'agissait d'une pierre pesant 3 kilos environ.

Il existait à cet endroit en vue d'éviter l'envahissement de la route par les eaux, un talus de cinquante centimètres environ de hauteur bordant le fossé et longeant la voie sur une longueur de 150 mètres environ ; ce talus contient en grand nombre des pierres de même nature que celle trouvée sur le rail. Il fut une révolution : les policiers s'investirent.

La période électorale n'est pas ouverte dit un des protestataires, ce n'est pas bon !

Ce moyen n'est pas républicain dit un autre.

Pas de roi, souffla profondément une basse-taille, etc., etc.

Le roi fut conspué, le candidat qu'avait favorisé le hasard, s'enfuit criblé par les crêpes non finies qui servirent de projectiles.

Pauvre roi ! prends patience. Avant peu nous verrons tes bourreaux.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Au moment où la nouvelle pièce de Paul Bourget, « La Baricade » va être représentée, qui ne serait curieux de savoir comment le célèbre romancier est devenu auteur dramatique ? Les *Lectures pour Tous* nous l'apprennent, dans une interview pleine de piquantes confidences. Des articles minutieusement documentés alternent avec d'amusants articles de reportage ou d'information, un délicieux roman de Gyp, une nouvelle dont la donnée originale charmera tous les amateurs d'imprévu, enfin des illustrations qui nous

fussent un peu rudimentaires, cette tentative est restée infructueuse. Les cambriolages ont essayé de pratiquer une ouverture près de la serrure en brûlant la porte. Les traces sont nettement visibles. Une enquête est ouverte.

Bulletin démographique. — Il a été enregistré durant l'année 1909, dans la commune de Gourdon, 63 naissances, 17 mariages et 111 décès. Les mort-nés sont au nombre de 8. On ne compte qu'un seul divorce.

Permis de chasse. — Il a été délivré par les bureaux de la sous-préfecture de Gourdon, pendant l'année 1909, 911 permis de chasse.

Ce chiffre est supérieur de 154 à celui de l'année 1908.

La Foire. — Des plus importantes. Les divers marchés sont bondés. Il s'est traité de très nombreuses affaires, mais à des prix inférieurs.

Les bœufs gras s'en vont lentement, à 38 et 40 fr. ; les moutons, à 40 et 42 fr. les 50 kilos.

Les porcs gras, amenés en nombre considérable, se sont vendus de 40 à 50 fr. les 50 kilos, suivant qualité, en baisse de 10 fr. au moins sur l'année précédente. 50 wagons ont été expédiés vendredi de notre gare.

Les truffes valaient 8 fr. le kilo ; les foies gras, 2 fr. 50 à 3 fr. 50 le demi-kilo.

La volaille vaut en moyenne 0 fr. 75 le demi-kilo ; les dindes, 0 fr. 60 à 0 fr. 70 ; les oies grasses, 0 fr. 80 le demi-kilo.

Gibier, assez abondant, lièvres surtout. On payait : Lièvres, 4 fr. 50 à 5 fr. 50 ; perdrix, 2 fr. 45 ; bécasses, 2 fr. 75 à 3 fr. la pièce.

Rampoux

Création d'un bureau de tabac. — M. Malvy, député, vient de recevoir la lettre suivante :

« Paris, le 31 décembre 1906.

« Monsieur le député et cher collègue, « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une délibération du conseil municipal de Rampoux (Lot), tendant à obtenir la création d'un débit de tabac dans cette commune.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette création vient d'être autorisée.

« Bien à vous,

« Signé : Georges COCHERY. »

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Le Gâteau des Rois

Ils s'étaient réunis quatre, cinq, peut-être six, pour manger des crêpes jeudi soir, et décerner la Royauté à celui que le hasard favorisait.

Tout alla bien pendant un certain temps ; mais coïncidence étrange, les cinq à six amis qui s'étaient réunis pour élire un roi, ne furent plus d'accord sur l'élection, quand ils virent entre le râtelier de l'un d'eux, une fève majestueuse et triomphante, qui faisait la navette du plus profond de son gosier à la plus belle embouchure de ses lèvres.

Il va sans dire que les conspirateurs de ce soir-là, pour être bouillants n'étaient pas dangereux. Ils ne volaient pas à la conquête d'un trône ; mais ils auraient voulu donner toute satisfaction à un petit désir, une ambition bien légitime qui les ferait asseoir sur un siège municipal.

De là au trône, même à l'autel d'un archevêque, il y a loin.

Ayant convenu dans un accord réciproque, mais verbal, que celui qui aurait la fève serait seul candidat ; il arriva ce fait que la fève ayant paru entre deux genévives orgueilleuses et deux lèvres avides de grandeurs municipales, cette vue ne fut pas agréable au sein du petit Comité.

Ce fut une révolution : les policiers s'investirent.

La période électorale n'est pas ouverte dit un des protestataires, ce n'est pas bon !

Ce moyen n'est pas républicain dit un autre.

Pas de roi, souffla profondément une basse-taille, etc., etc.

Le roi fut conspué, le candidat qu'avait favorisé le hasard, s'enfuit criblé par les crêpes non finies qui servirent de projectiles.

Pauvre roi ! prends patience. Avant peu nous verrons tes bourreaux.

mettant sous les yeux les événements récents, les types, les scènes du monde entier — voilà ce qu'on trouve dans le numéro de Janvier de la célèbre revue.

En voici le sommaire complet :

L'Angleterre peut-elle être envahie ? — Notre interview de Paul Bourget. — Dans les repaires du Da-Tham : Pirates tonkinois, héros français. — Les victimes innocentes, dessins. — Un pèlerinage à Port-Royal. — Le bon moment, comédie, par J. Chancel. — Chauds ! chauds les marrons ! — Le Jour de l'An chez les momies, nouvelle. — Mes chasses dans l'Ouganda, par le Président Roosevelt. — L'amoureux de Line, roman, par Gyp (quatrième partie). — Le cinématographe des infimes petits. — Cinq milliards en papier : A propos du nouveau billet de Banque.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Département, 7 fr. ; Étranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 8 Janvier. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Raphaël-Georges Lévy, La Bataille du budget en Angleterre. — Paul Adam, Versatilité de la foule. — Baron Hutor, Secrétaire général de la Société de géographie. A propos du lac Tana (avec deux cartes). — Charles-Gustave Amot, L'Approche du soir (VI). — André L'Aunier, Les yeux de la convalescence et du Soleil. — Pommiès de la Siboutie, Souvenirs d'un Médecin de Paris (1780-1855), publiés par M. Joseph Durieux, 2^e partie (II).

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — Chronique financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Actualités : L'Impératrice Eugénie dans les jardins de sa villa du cap Martin. — Le prince héritier Guillaume de Suède et la princesse de Suède, quittant Nice en automobile. — S. E. Edhem Pachà, mort récemment en Egypte. — Accident en Seine : Un bateau-avoir coulé quasi B'urbon, à Paris. — L'Horloge du Palais de justice, à Paris, après les dernières réparations.

Souvenirs d'un Médecin de Paris : Attentat du 28 juillet 1835 : explosion de la machine infernale de Pischel. — Les funérailles de Napoléon I^{er} : passage du cortège dans les Champs-Élysées.

A propos du lac Tana : Jean Duchesne-Fournet (1875-1904). — Carte de la mission en Éthiopie de Jean Duchesne-Fournet (1801-1902). — L'Abyssinie en 1684, d'après une carte de P. Tellez, par Job Ludolf. — L'empereur Ménélik, négus d'Abyssinie.

Les obsèques du grand-duc Michel Nicolaïewitch. — Le grand-duc Michel de Rossi, fils du grand-duc Michel Nicolaïewitch, assisté à la levée du corps. — Le cortège quittant la villa Allerton et se rendant à la gare de Cannes.

Nos écrivains : Portrait de Raphaël Viaud (Pierre Loti), à quatre ans. — Raphaël Viaud (Pierre Loti), capitaine de vaisseau. — La chambre de Pierre Loti, dans sa villa de Rochefort-sur-Mer. — Salon persan ; villa de Pierre Loti. — Salon turc ; villa de Pierre Loti, à Rochefort-sur-Mer. — Le bureau de travail de Pierre Loti. — Salon japonais ; villa de Pierre Loti. — Salon chinois ; villa de Pierre Loti.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tire chaque semaine son papier glacé, peut être relié à part à la fin l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Mon Chez Moi

Revue mensuelle.

Vie de famille. — Habitation, Confort moderne.

32 pages de texte, Illustrations nombreuses. Paraît le 10 de chaque mois. Prix du numéro : 30 centimes. L'abonnement par an : 3 fr. 50. G. et M. Ravisse, 52, rue des Saints-Pères, 52, angle du boulevard Saint-Germain, Paris (VII^e).

C'est avec un succès toujours grandissant que le superbe magazine illustré « MON CHEZ MOI » poursuit sa brillante carrière.

C'est le vrai magazine de la Vie de Famille. Dans le numéro du 10 janvier qui vient de paraître, nous lisons une fort belle étude de A. De Vauchelles : « le style dans l'ameublement », — une nouvelle très émouvante « Bob ». — « La traversée de la Manche par la voie aérienne », — « Du Savoir vivre et des menus usages, l'ameublement du Salon etc., etc. »

Le service d'Architecture de « MON CHEZ MOI » publie encore dans ce numéro ses plans et devis pour la construction d'une villa de 9.500 fr.

« La Raçon du Bonheur », de Georges Hanrigot, ce nouveau roman si pittoresque et si plein d'intérêt continue de charmer nos lecteurs.

L'Administration de la revue offre gratuitement à tous nos lecteurs qui en feront la demande, un numéro spécimen à titre purement gratuit.

Ecrire à M. l'Administrateur de « Mon chez moi », 52, rue des Sts-Pères, 52, Paris. Abonnement 3,50 par an. — Le numéro 0,30.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA POUPEE MODÈLE

Revue des petites filles, illustrée de 200 gravures dans le texte.

Paraissant le 15 de chaque mois. Un an, Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro. Religion. — Morale. — Éducation. — Instruction. — Récréation. — Petits travaux et ouvrages. — Patrons pour poupées. — Étoffes imprimées.

Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Surprises. — Concours. — Musique.

Abonnements à partir du 15 de chaque mois

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
JOURNAL DES DEMOISELLES

Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis

Revue de la jeune fille et de la femme
Médaille d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au bien

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Édition violette, purement littéraire. Un an : Paris, 8 fr. ; Départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

24 pages de texte par numéro

Éducation. — Morale. — Littérature. — Romans. — Nouvelles. — Poésies. — Conseils. — Chroniques. — Causeries. — Actualités. — Chronique musicale. — Arts. — Connaissances pratiques. — Concours.

Éditions littéraires avec nombreux suppléments de mode et travaux, et le même texte que la précédente :

Édition verte : Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

Édition chamois : Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Comprenant : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures coloriées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES

9^e édition, considérablement augmentée

METHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. — Marques de lingerie. — Manière de relever et agrandir les patrons. — Tapisseries. — Trikot. — Crochet. — Fillet. — Dentelles. — Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des renseignements très détaillés sur la manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la peinture au Vernis Martia, l'Éclaircissement, la Photomicrographie, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES

Prix du volume : Broché : Paris, 3 fr. — Départements et Étranger : 3 fr. 75.

Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

Chronique agricole

LÉGUMES POUR L'HIVER

Ce que le ménagère reproche peut-être le plus à l'hiver, — et nous aussi, — c'est l'embarras dans lequel elle se trouve, en cette saison, pour nous composer des menus suffisamment variés ; quand elle a épuisé ses dernières endives, sa provision de choux, quand les navets sont devenus « cotonneux », alors, forcément, les pommes de terre et les haricots secs reviennent souvent sur la table.

Peut-on remédier à cela ? En préparant des conserves, pensez-vous immédiatement ? — Oui, d'abord ; les conserves de haricots verts et de petits pois, notamment, sont très avantageuses ; mais il faut reconnaître aussi qu'un certain nombre de légumes d'hiver, excellents, profitables, faciles à cultiver sont complètement inconnus dans la plupart des jardins de cultivateurs.

Le chou de Bruxelles, par exemple, n'est nullement inférieur au chou pommé pour ses qualités alimentaires ; il a même sur ce dernier l'avantage d'une conservation excessive, facile, puisqu'il suffit de le laisser en place ; on le fait en culture dérobée, sans fumure, sans beaucoup de soins et, jusqu'en avril, on peut récolter ses petites pommes ; malgré cela, il est loin d'être répandu dans tous les jardins de campagne.

J'en dirai autant de l'épinard, légume rustique par excellence, que l'on vient cueillir pendant tout l'hiver, même quand ses feuilles sont blanches de gelée.

Les céleris : céleri à côtes et céleri-rave, ne sont pas communs non plus dans les fermes, ce sont cependant de bonnes ressources pour la mauvaise saison.

Au bout de quelques mois d'hiver, on manque de navets, car ces légumes se conservent mal ; mais on pourrait très bien les remplacer si l'on cultivait toujours quelques lignes de choux-navets ; ceux-ci ne sont pas plus exigeants que les rutabagas ; leurs racines se conservent longtemps dans un simple silo ; elles sont aussi tendres que les véritables navets et n'en diffèrent pas sensiblement quant au goût.

Les salsifis et les scorzonères sont encore du nombre de ces légumes d'hiver dont se prive ordinairement le cultivateur, et pourtant, ils offrent des avantages sérieux : culture facile, conservation assurée, rendement avantageux, saveur délicate.

Et ces excellents produits appelés : barbe de capucin et Witloof ou chicou de Bruxelles, est-il permis de ne pas les connaître ? quand, pour les avoir chez soi, il suffit de semer quelques lignes de chicorée sauvage au mois

A DOSE ENTIÈRE : Le plus agréable des Purgatifs

THÉ CHAMBARD

A DEMIE DOSE : La meilleure Tisane de Santé

de mai, et de replanter dans la cave, à l'automne, les racines obtenues ?

Les betteraves rouges, les choux rouges, qui fournissent aussi des salades d'hiver, ne devraient manquer dans aucun jardin.

Ainsi, aux quelques légumes dont on dispose partout pendant l'hiver, il serait facile d'ajouter une bonne demi-douzaine d'autres sortes ; avec cela, la maîtresse de maison serait certes moins gênée pour établir la composition des repas ; on peut voir, par le petit tableau suivant, qu'elle ne serait pas obligée de servir le même légume plus de deux fois dans la semaine.

Carottes, une fois par semaine ; céleri-rave, une fois ; choux pommés, deux fois ; épinards, deux fois ; haricots secs, une fois ; navets ou choux-navets, une fois ; pommes de terre, deux fois ; salsifis ou scorzonères, une fois ; Witloof ou poireaux ou céleri à côtes, une fois.

Irrégulièrement à volonté : hors-d'œuvre : radis noir, salades, scarole, barbe de capucin, céleri à côtes, mâche, betteraves rouges, choux rouges ; potage : potiron.

Tous ces légumes seront évidemment accommodés de différentes façons ; il faut donc convenir que si le cultivateur voulait bien s'en donner la peine, sans devenir plus onéreux, son alimentation peut être considérablement améliorée pendant l'hiver.

P. PERRONNE.

(L'Agriculture de la Région du Nord).

Les engrais de manganèse en viticulture

M. Henri Roussel vient de publier une étude intéressante sur les engrais de manganèse, dans laquelle il pose les conclusions suivantes en ce qui concerne la vigne :

M. Saulnier, dit-il, avait essayé en arboriculture l'emploi de fumures manganésées ; l'influence lui parut favorable sans que malheureusement il puisse mesurer l'effet obtenu. Les expériences sont plus faciles dans le cas d'un arbuste donnant chaque année une récolte que l'on peut peser. C'est le cas pour la vigne, sur laquelle on fit l'an dernier plusieurs essais.

M. Fontaine, professeur à l'école d'agriculture de la Charente, obtint 1.100 kilos de raisin à l'hectare sans manganèse, 820 kilos avec rapport de chaux manganésée et 1.200 kilos sous l'influence de carbonate de manganèse.

Chez M. Lagriffoul, à Comprénac, le vignoble fumé à raison de 20.000 kilos de fumier à l'hectare donnait 10.000 kilos environ dans la parcelle témoin et 12.000 dans les parcelles manganésées.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 janvier.

La fécondité du marché a été irrégulière. Un tassement des cours, dû à des réalisations s'est produit dans la plupart des compartiments. Les affaires ont été très calmes.

La Rente française est lourde et perd 20 centimes à 99,05.

Les fonds russes s'inscrivent en baisse sensible : le 3 0/0 1891 à 79,55 ; le 1892 à 79,30 ; le 5 0/0 1906 à 103,55 ; le 4 1/2 1909 à 101 et le Consolidé à 94,75.

L'Extérieure espagnole fléchit à 96,57 ;

l'Italien à 103,22 et le Turc à 95,10. Le Portugais progresse à 64,32.

Nos sociétés de crédit sont calmes. La Banque de Paris se négocie à 1783 ; le Comptoir d'Escompte à 798 ; le crédit Foncier à 812 ; le crédit Lyonnais à 1.386 et la Société Générale à 704.

Dans le groupe des chemins français, Lyon est à 1.328 ; le Nord à 1.107 et l'Est à 927.

L'action de la Société française de Mines de fer se tient à 107.

Les obligations 5 1/2 0/0 du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie sont activement traitées à 1126.

L'action des Mines d'étain de l'Arnoya se retrouve à 50 frs.

UNE DIFFÉRENCE

pour Cahors.

Une déclaration aussi sincère, aussi élogieuse que celle publiée ici est le seul témoignage qui offre de l'intérêt pour nous, car elle n'est pas d'un étranger, mais d'un compatriote.

M. U. Alayrac, Place Thiers, à Cahors, nous dit : « A la suite de refroidissements attrapés il y a près d'une quinzaine d'années, il m'était resté des maux de reins très pénibles, J'eus à plusieurs reprises des crises aiguës qui m'ont duré jusqu'à huit jours. Je ne pouvais alors ni me courber ni me baisser à cause de la souffrance ; c'était pour moi un véritable martyre ; la nuit pour changer de position dans mon lit ; aussi je ne reposais pas.

Quelquefois les douleurs se portaient jusque dans l'épaule gauche ; il m'était alors impossible de faire mon travail, enfin je n'avais plus d'appétit et remarquais fréquemment un dépôt de gravier rougeâtre dans mes urines qui étaient troubles et épaisses. J'entendis alors parler de l'efficacité des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac à Cahors. J'en fis venir une boîte et au bout d'une semaine, j'eus la grande satisfaction de constater un réel soulagement. Je continuai donc à me soigner régulièrement suivant les instructions données pendant environ un mois et demi. Comme mes douleurs n'ont plus reparu depuis, je ne saurais trop recommander à mon tour un remède aussi énergique que les Pilules Foster, dans les cas semblables au mien. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Un rhume négligé, l'influenza, voire même un léger refroidissement, peuvent être la source de graves désordres du côté des reins et des voies urinaires. Assurez-vous dans toutes vos indispositions que vos urines soient régulières et abondantes. Si vous remarquez quoi que ce soit qui cloche de ce côté, suivez l'exemple de ceux qui ont été guéris en prenant les Pilules Foster. Elles hâteront l'évolution de la maladie et de la convalescence, en changeant la composition des humeurs et débarrassant le sang des produits qui l'empoisonnent.

On trouve généralement dans toutes les pharmacies les véritables Pilules Foster pour les Reins, avec la signature « James Foster » que l'on doit exiger ; 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, Rue St-Ferdinand, Paris. 14.

FORCE VIRILE

retour à la santé après un long séjour à l'hôpital. Ouvrage explicatif gratis. Demandez à M. OUBINEY, 20, r. Richer, Paris. Affections nerveuses, vices urinaires, estomac et autres maladies. Considération : Marc, Jean, Samedi, de 4 à 6 heures.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique.

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 10 Janvier 1910

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Liquidation judiciaire du sieur Gaston ROUCH, meunier-boulangier au Banudel, commune du Boutot.

Convocation des créanciers pour concordat.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre le quatorze janvier prochain, jour de vendredi, à deux heures et demie du soir, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sis au Palais de Justice, pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu; délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, et en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier du Tribunal, E. MANEYROL.

Chemin de Fer d'Orléans

L'HIVER AUX PYRENEES

(Golfes de Gascogne et Roussillon) Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{re} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50.

Il est délivré dans toutes les gares

du Réseau d'Orléans et dans ses bureaux de ville à Paris des billets d'aller et retour de toutes classes à prix très réduits valables 33 jours, et prolongeables moyennant supplément, pour les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, St-Jean-de-Luz, etc.

Quotidiennement quatre trains rapides ou express dans chaque sens entre Paris et Pau, Biarritz, composés de grandes et belles voitures à bogies et intercirculation. Trajet en 12 heures environ. Dans les trains de nuit, Wagons-Lits du dernier confortable avec salons-lits, lits ordinaires et couchettes.

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, ou Capdenac, Rodez (1), Mendre ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr.

Bordeaux-Bastide, Libourne, ou Bergeron, Brive, Saint-Denis-près-Martel, gerac, Le Buisson.

Rocamadour, Laval-de-Cère, Vic-sur-Cère, Neussargues, Garabit, Mendre ou Banassac, Rodez (1)

la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Bédarieux, Béziers, Carcassonne, Toulouse, ou St-Pons, Castres (Tarn), St-Sulpice (Tarn) Montauban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean.

1^{re} classe : 90 fr. — 2^e classe : 65 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ avec faculté de prolongation moyennant supplément.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

(1) En vue d'une excursion au Viaduc du Viar, les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Rodez à Albi-Orléans et retour, avec faculté d'arrêt à la halte de Viar, tant à l'aller qu'au retour, moyennant la perception d'un supplément de 7 fr. 50 en 1^{re} classe et de 5 francs en 2^e classe.

Les billets de ce parcours additionnel peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Rodez, au moment du passage dans cette gare. Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

Billets d'excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours, avec faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours, sans faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Cartes d'excursions en Touraine

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Givères, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone délimitée ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 % sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies : Souvenir de mon voyage en Touraine, 1 fr. (franco 1 fr. 10); Touraine, Bretagne Auvergne, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : La Touraine et ses Châteaux, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERQUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10

franco (0 fr. 15)
De Tours à Landes.
De Nantes à Lanterneau, et embranchements.
D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.
De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France Successeur de BAKER 10, Rue du Lycée

A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti Le propriétaire gérant : A. COUËSLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile, Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. »

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. »

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. »

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. »

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. »

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORSAY, de la Faculté de Médecine de Paris, à Bourges, Orléans, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M. déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

(SERVICE D'HIVER 1909-1910)

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
739	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700
OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
PARIS (Orsay) dép.	10 14	7 9	8 35	10 51s	—	1 49	2 43s	3 42s	5 45s	3 45s	11 37 s	9 16 m	5 28 m
PARIS (Anst.) dép.	10 24	7 9	8 45s	11 4	—	2 37	3 37	4 32	7 59	3 45s	12 30 m	10 53	7 15
LIMOGES arrivés	4 27s	12 53 m	2 45	8 43 m	—	4 1	5 20	6 42	8 42	9 57	—	11 33	7 50
BRIVE arrivés	6 20	6 28	2 28	4 34	12 5s	—	6 9	9 25	—	—	—	12 13s	8 38
BRIVE départ	6 45	7	2 41	4 50	7 25	—	6 19	9 34	—	—	—	12 22	8 47
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	8 3	—	6 33	9 46	—	—	—	12 34	8 59
SOULLAC arr.	7 40	7 38	—	5 25	8 23	—	7 6	10 35	10 35	1 26	—	12 42	9 7
SOULLAC dép.	7 45	7 40	—	5 28	8 43	—	7 19	10 40	10 40	1 30	—	—	9 29
CAZOULÈS	7 53	—	—	2 18	8 52	—	7 33	10 17	—	—	—	—	9 41
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	2 34	9 9	—	7 47	10 33	—	—	—	—	9 54
NOZAC	8 19	—	—	2 44	9 20	—	7 56	10 42	—	—	—	—	10 16
GOURDON	8 31	8 8	—	5 58	9 33	—	8 6	11 10	11 22	—	—	—	10 25
Saint-Clair	8 40	—	—	3 5	9 43	—	8 21	11 10	11 22	—	—	—	10 40
Dégagnac	8 51	—	—	3 16	9 55	—	8 30	11 19	—	—	—	—	10 48
Thédirac-Peyril	9 2	—	—	3 27	10 7	—	8 39	11 29	—	—	—	—	10 57
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	3 38	10 19	—	8 52	11 44	—	—	—	—	11 9
ESPÈRE	9 22	—	—	3 47	10 30	—	9 3	11 52	11 43	—	—	—	11 17
CAHORS arrivés	9 32	8 47	4 11	6 29	10 41	—	9 11	11 4	11 46	—	—	—	11 22
CAHORS départ	9 41	8 53	4 15	6 41	10 41	—	9 40	11 36	—	—	—	—	11 47
Sept-Ponts	9 51	—	—	—	10 48	—	9 40	11 36	—	—	—	—	11 47
Ciœrac	10 5	—	—	—	10 48	—	10 11	11 9	12 22m	3 1	—	—	12 15s
Labenne	10 12	—	—	—	10 48	—	10 11	11 9	12 22m	3 1	—	—	12 17
Causade	10 45	9 35	—	7 18	10 48	—	10 11	11 9	12 22m	3 1	—	—	12 17
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	10 54	—	10 11	11 9	12 22m	3 1	—	—	12 17
TOULOUSE arr.	12 13s	10 49	6 5	8 38	10 54	—	10 11	11 9	12 22m	3 1	—	—	12 17